



OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET L'ANNÉE 2014

(Montréal, le 18 février 2015) Redevances Aurifères Osisko (la « Société » ou « Osisko ») (OR : TSX) a annoncé aujourd'hui une perte nette au quatrième trimestre¹ de 2,2 millions \$ (0,04 \$ par action) et un bénéfice net ajusté² de 3,1 millions \$ (0,06 \$ par action). Pour 2014, Osisko a subi une perte nette¹ de 2,1 million \$ (0,05 \$ par action) et un bénéfice net ajusté² de 10,1 millions \$ (0,22 \$ par action).

Faits saillants - 2015

- Complété l'acquisition amicale de Mines Virginia inc.; et
- Complété un placement privé de 200 millions \$.

Faits saillants - quatrième trimestre

- Produits de 7,6 millions \$ (T4 2013 – nul);
- 5 010 onces d'or reçues (T4 2013 – nul) et 5 484 onces vendues (T4 2013 – nul);
- 4 902 onces d'argent reçues (T4 2013 – nul) et 5 392 onces vendues (T4 2013 – nul);
- Perte nette¹ de 2,2 millions \$, 0,04 \$ par action (T4 2013 – perte nette¹ de 8,5 millions, 0,19 \$ par action);
- Bénéfice ajusté² de 3,1 millions \$, 0,06 \$ par action² (T4 2013 – bénéfice ajusté² et bénéfice ajusté par action² nuls);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation^{1,3} de 2,6 millions \$ (T4 2013 – flux négatifs de 1,3 million \$);
- Placement privé de 42 millions \$ en action ordinaires;
- Obtention d'une facilité de crédit renouvelable de 100 millions \$ avec possibilité d'augmentation de 50 millions \$; et
- Déclaration d'un premier dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire versé le 15 janvier 2015 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2014.

Faits saillants - 2014

- Produits de 17,2 millions \$ (2013 – nul);
- 12 327 onces d'or reçues et vendues (2013 – nul);
- 11 915 onces d'argent reçues et vendues (2013 – nul);
- Perte nette¹ de 2,1 million \$, 0,05 \$ par action (2013 – perte nette¹ de 28,7 millions \$, 0,66 \$ par action);
- Bénéfice ajusté² de 10,1 millions \$, 0,22 \$ par action² (2013 – bénéfice ajusté² et bénéfice ajusté par action² nuls);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation^{1,3} de 5,9 millions \$ (2013 – flux négatifs de 6,7 millions \$); et
- Cession des actifs miniers de Canadian Malartic et des actifs d'exploration de Hammond Reef et Kirkland Lake dans le cadre de la transaction amicale avec Yamana et Agnico Eagle.

¹ Pour les activités poursuivies

² Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

³ Avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant les activités du trimestre : « Osisko a le plaisir de fournir ses résultats du quatrième trimestre et de l'année 2014. En moins de 8 mois en tant que société de redevances, notre équipe a conclu une entente d'acquisition amicale avec Virginia, créant ainsi une société de redevances intermédiaire détentrice de deux actifs de redevances canadiens de calibre mondial et une capitalisation boursière de 1,5 milliard \$, une fois considéré le placement privé de 200 millions \$ conclu récemment. Nous avons également été en mesure de conclure une importante facilité de crédit de 100 millions \$ et de compléter deux placements privés totalisant 42 millions \$ avec deux grands investisseurs institutionnels québécois. Ces financements fournissent à la Société une flexibilité financière additionnelle afin de poursuivre sa stratégie de croissance. De plus, en décembre, nous avons mis en place un programme de versement trimestriel de dividendes et déclaré l'octroi d'un premier dividende trimestriel de 0,03 \$ par action. »

Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2014

Durant le quatrième trimestre 2014, la perte nette d'Osisko pour les activités poursuivies s'est élevée à 2,2 millions \$ (perte nette par action de 0,04 \$) en comparaison d'une perte nette pour les activités poursuivies de 8,5 millions \$ en 2013 (perte nette par action de 0,19 \$). La perte nette pour le trimestre tient compte des produits de 7,6 millions \$ de la vente d'or et d'argent provenant de la redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« Net Smelter Return » ou « NSR ») reçue de la mine Canadian Malartic. Un changement d'affineur par les détenteurs de la mine Canadian Malartic a augmenté le délai entre le transport à l'affinerie et la réception des crédits dans le compte d'Osisko. De ce fait, un total de 1 881 onces d'or en provenance de la redevance de 5 % NSR n'a été reçu dans le compte d'Osisko qu'en janvier 2015. La valeur marchande de ces 1 881 onces d'or s'élève à 2 268 000 \$ US (2 631 000 \$ CAD) selon un cours de l'or sur le marché de Londres (London PM Fixing) de 1 206 \$ US l'once le 30 décembre 2014.

Pour l'année 2014, la perte nette d'Osisko pour les activités poursuivies s'est élevée à 2,1 million \$ (perte nette par action de 0,05 \$) en comparaison d'une perte nette de 28,7 millions \$ en 2013 (perte nette par action de 0,66 \$). Les produits de 2014, qui se sont élevés à 17,2 millions \$, sont issus de la vente d'or et d'argent provenant de la redevance de 5 % NSR reçue de la mine Canadian Malartic, en comparaison avec des produits nuls en 2013.

Acquisition de Mines Virginia inc.

Le 17 février 2015, Osisko a conclu l'acquisition de Mines Virginia inc. (« Virginia »), une société d'exploration minière active dans le Nord-du-Québec qui détenait une redevance escalatoire de 2,0 % à 3,5 % sur la mine d'or Éléonore opérée par Goldcorp inc., et a par conséquent émis 29 964 240 actions ordinaires d'Osisko aux actionnaires de Virginia.

La combinaison d'Osisko et Virginia crée une société de redevances intermédiaire détentrice de deux actifs de redevances canadiens de calibre mondial. Cela contribue à diversifier le portefeuille d'actifs dans des districts miniers à faibles risques géopolitiques et améliore la position financière de la société combinée.

Dans le cadre de la transaction, deux grands investisseurs institutionnels québécois ont participé à des placements privés totalisant 70 millions \$ (42 millions \$ à Osisko et 28 millions \$ à Virginia). Osisko a aussi accordé aux actionnaires institutionnels le droit de participer à hauteur de 15 % dans toute future redevance ou flux de métaux acquis par Osisko aux mêmes termes et conditions s'appliquant à Osisko. Ce droit de participation procure à la Société une capacité financière supplémentaire dans sa quête d'occasions de croissance.

L'acquisition de Virginia procure plusieurs avantages à Osisko, notamment :

- i) Une diversification des revenus avec l'ajout de la redevance sur Éléonore, la mine de calibre mondial exploitée par Goldcorp Inc., laquelle devrait atteindre la production commerciale au premier trimestre de 2015;
- ii) Une augmentation des options visant les réserves aurifères additionnelles à la mine Éléonore et sur différents projets dans le camp émergent de la Baie James;
- iii) Une nouvelle exposition aux métaux de base avec le projet Coulon;
- iv) Un portefeuille de redevances sur des propriétés non productrices; et
- v) Une équipe d'exploration de première qualité centré sur la région de la Baie James dans la province de Québec.

La production à la mine Éléonore en 2015 devrait se situer entre 290 000 et 330 000 onces d'or. Goldcorp Inc. s'attend à atteindre la production commerciale d'ici la fin du premier trimestre de 2015. La période de rodage, au cours de laquelle le débit de traitement passera de 3 500 tonnes par jour à la capacité nominale de 7 000 tonnes par jour, est bien amorcée et devrait se poursuivre jusque dans la première moitié de l'année 2018. Les forages d'exploration prévus en 2015 auront pour but d'augmenter les réserves dans la partie inférieure de la mine.

Pour plus d'information, le lecteur est prié de consulter le communiqué de Goldcorp Inc. daté du 12 janvier 2015 et déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Droits de redevance

Canadian Malartic

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la mine d'or Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, laquelle est actuellement exploitée par la société en nom collectif Canadian Malartic mise sur pied par Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold inc. (« Yamana ») (collectivement, les « opérateurs »).

Les opérateurs ont indiqué que l'usine Canadian Malartic a traité une moyenne de 53 232 tonnes par jour durant le quatrième trimestre 2014, constituant ainsi un nouveau record trimestriel. Les opérateurs ont également indiqué qu'ils envisagent différentes façons d'optimiser les opérations à la mine Canadian Malartic. Le circuit de concassage actuel a une capacité nominale de 55 000 tonnes par jour. Les prévisions du débit de traitement s'établissent à environ 52 500 tonnes par jour pour la première moitié de 2015, pour ensuite s'accroître jusqu'à environ 55 000 tonnes par jour dans la seconde moitié de 2015.

Les opérateurs envisagent une production aurifère de 560 000 onces en 2015.

Les opérateurs ont indiqué que le rapprochement des onces extraites avec le bloc modèle continue d'être positif (3 % à 4 % supérieur) et représente une opportunité d'ajouter une flexibilité supplémentaire à la production pour l'avenir.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Yamana et d'Agnico Eagle publiés le 11 février 2015 et déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

En août 2014, Agnico Eagle et Yamana ont publié une mise à jour de l'estimation des réserves et des ressources minérales en date du 15 juin 2014 pour la mine Canadian Malartic. Les réserves minérales prouvées et probables dans la fosse ont été estimées à 8,9 millions d'onces d'or selon un modèle de

fosse aménagée en tenant compte d'un prix de l'or à 1 300 \$US l'once, un seuil de coupure entre 0,28 g/t et 0,35 g/t or, et un taux de change \$CA/\$US de 1,10.

L'inventaire de réserves est présenté dans le tableau ci-dessous :

**Estimations de réserves et de ressources
selon un seuil de coupure entre 0,28 g/t et 0,35 g/t Au**

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées	57,6	0,91	1,69
Réserves probables	205,6	1,10	7,26
Réserves prouvées et probables	263,2	1,06	8,94
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	314,2	1,07	10,80
Ressources présumées	46,5	0,77	1,14

(1) Incluant les réserves prouvées et probables

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les rapports techniques conformes au Règlement 43-101 déposés sur SEDAR (www.sedar.com) par Agnico Eagle et Yamana les 13 et 14 août 2014 respectivement.

Propriétés Upper Beaver et Kirkland Lake

Osisko détient une redevance de 2 % NSR sur le projet Upper Beaver et les propriétés de Kirkland Lake, lesquelles sont présentement détenues et développées conjointement par Agnico Eagle et Yamana par le biais de Canadian Malartic Corporation.

Les opérateurs ont indiqué qu'ils ont dépensé 8,15 millions de dollars du 16 juin au 31 décembre 2014 sur leurs propriétés d'exploration, mettant l'accent sur le projet Upper Beaver à Kirkland Lake et sur la propriété Pandora, adjacente à la mine Lapa d'Agnico Eagle. Les activités effectuées comprennent une compilation des travaux historiques sur les différentes propriétés à Kirkland Lake et une mise à jour de l'inventaire de ressources sur le projet Upper Beaver. La mise à jour de l'estimation des ressources devrait être intégrée à une étude visant à évaluer les scénarios potentiels de production à Upper Beaver.

Les travaux effectués à Upper Beaver avaient pour but de vérifier la présence de minéralisation près de la surface, et plusieurs sondages ont aussi été forés pour investiguer la minéralisation sous les intersections de forage existantes qui avaient rencontré de la minéralisation à haute teneur à plus de 1500 mètres de profondeur. Les travaux de forage près de la surface ont permis de délimiter un petit inventaire de ressources potentiellement exploitable par fosse à ciel ouvert. Les travaux de forage à plus de 1500 mètres de profondeur ont rencontré de la minéralisation de teneurs et d'épaisseurs comparables aux résultats obtenus dans les forages antérieurs.

Les opérateurs ont indiqué que le budget proposé pour Kirkland Lake en 2015 était d'environ 6,7 millions de dollars.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Yamana et d'Agnico Eagle publiés le 11 février 2015 et déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Autre

La Société possède une redevance de 2 % NSR sur le projet Hammond Reef, situé près de la ville d'Atikokan en Ontario. La Société détient également des intérêts de redevances sur diverses autres propriétés au Canada qui étaient détenues par Corporation Minière Osisko, incluant une redevance de 2 % NSR sur la propriété Pandora, située près de la mine Lapa d'Agnico Eagle près de Cadillac au Québec.

Les opérateurs ont indiqué qu'à Pandora, sept sondages avaient été forés pour vérifier la zone North Branch près de la surface, et cinq sondages ont aussi été complétés à partir de la galerie d'exploration 101-W de la mine Lapa, adjacente à la propriété, pour vérifier la minéralisation dans la cible South Branch. Les résultats des travaux de forage à faible profondeur ont permis de valider une partie des résultats historiques obtenus par les détenteurs antérieurs, et un programme de forage de suivi est envisagé. En profondeur, la galerie 101-W devrait être prolongée à compter de février et les travaux de forage au diamant devraient reprendre par la suite, à la fin du deuxième trimestre de 2015.

Les opérateurs ont indiqué que le budget proposé pour Pandora en 2015 était d'environ 3,1 millions \$.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Yamana et d'Agnico Eagle publiés le 11 février 2015 et déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Autres investissements

La Société a complété un placement privé sans intermédiaire de 14 millions d'actions ordinaires accréditatives de Corporation Minière NioGold (« NioGold ») pour un total de 4,9 millions \$. Osisko détient désormais environ 19,5 % des actions ordinaires émises et en circulation de NioGold. NioGold a nommé deux représentants de la haute direction de la Société pour siéger au conseil d'administration de NioGold.

De plus, Osisko a acquis les droits détenus par NioGold visant le rachat de la moitié de la redevance NSR existante sur le Bloc Marban et sur le Bloc Malartic Hygrade-NSM, pour un prix d'acquisition global de 150 000 \$. L'acquisition de ces redevances nécessiterait une sortie de fonds de 2,0 millions \$.

La Société a également procédé à l'acquisition d'un total de 2,7 millions d'actions ordinaires de Ressources Falco Ltée (« Falco ») pour un prix d'acquisition global de 1,0 million \$. Falco a nommé Sean Roosen au poste d'administrateur et président du conseil d'administration. Osisko détient désormais environ 11,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de Falco.

En décembre 2014, Osisko a procédé à la clôture d'une transaction avec Highland Copper Company Inc. (« Highland ») par laquelle Osisko a accordé un prêt garanti de 10 millions \$ CAD à Highland en échange, entre autres, d'une redevance escalatoire de 3 % NSR sur tous les métaux produits par le projet White Pine North en voie d'être acquis par Highland. La redevance White Pine North comporte un taux de base de 3 % NSR et augmente de 0,01 % NSR pour chaque hausse de 0,01 \$ du cours du cuivre au-delà de 3,00 \$ la livre. Highland a aussi accordé à Osisko une option exclusive d'acquérir une redevance sur l'argent (Ag) de 100 % NSR sur toute la production future d'argent (Ag) issue des projets de Highland, soit les projets White Pine North et Copperwood (collectivement, les « projets du Michigan ») pour une contrepartie future en espèces de 26 millions \$ US. À sa seule discrétion, la Société peut choisir de procéder à l'acquisition de la redevance sur l'argent dans un délai de 60 jours suivant la livraison par Highland d'une étude de faisabilité sur les projets du Michigan. Le prêt ne porte aucun intérêt, arrive à échéance le 31 décembre 2015 et est garanti par une charge de premier rang sur tous les actifs actuels et futurs de Highland.

Placement privé de 200 millions \$

Le 21 janvier 2015, Osisko a annoncé la conclusion d'une entente avec un syndicat de preneurs fermes, lesquels ont convenu d'acquérir, sur la base d'un placement privé par voie de prise ferme, 10 960 000 bons de souscription spéciaux de la Société (« bons spéciaux ») au prix de 18,25 \$ par bon spécial, pour un produit brut totalisant 200,0 millions \$. Chaque bon spécial confère au porteur le droit d'acquérir, sans verser de contrepartie supplémentaire, une unité (« unité ») d'Osisko, chaque unité étant composée d'une action ordinaire (« action ordinaire ») d'Osisko et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription ») d'Osisko. Chaque bon de souscription entier confèrera au porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'Osisko au prix de 36,50 \$ par action ordinaire, pour une période de 84 mois suivant la date de clôture.

La Société prévoit utiliser le produit net du placement pour son fonds de roulement et pour les activités générales de l'entreprise.

La clôture du placement a eu lieu le 18 février 2015 et Osisko a émis 10 960 000 bons de souscription spéciaux pour un produit brut totalisant 200,0 millions \$. Les coûts associés à la transaction sont estimés à 10,3 millions \$, pour un produit net de 189,7 millions \$.

Lancement d'un programme de dividendes trimestriels

Le conseil d'administration a approuvé le 16 novembre 2014 le lancement du programme de versement trimestriel de dividendes de la Société. Le premier dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire de la Société a été annoncé le 16 novembre 2014 et versé le 15 janvier 2015 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2014.

Facilité de crédit renouvelable

Au quatrième trimestre de 2014, la Société a obtenu auprès de la Banque Nationale du Canada une facilité de crédit renouvelable de 100 millions \$ à être utilisée pour des investissements dans l'industrie minière, y compris pour l'acquisition de redevances et le financement de flux de métaux. La facilité de crédit renouvelable peut être augmentée de 50 millions \$ à la demande d'Osisko.

La facilité de crédit renouvelable est garantie par les actifs de la Société et a un terme de deux ans, qui peut être prolongé d'un an à chaque date d'anniversaire. La facilité est assujettie à une commission d'attente initiale de 0,30 %. Les fonds tirés avec les taux de base et préférentiel porteront intérêt au taux de base / préférentiel majoré de 0,50 % à 2,50 % et les fonds tirés au taux LIBOR porteront intérêt au taux LIBOR majoré de 1,50 % à 3,50 % en fonction du ratio d'endettement de la Société.

La facilité de crédit renouvelable augmente la capacité financière de la Société dans ses efforts visant à acquérir des redevances et des flux de métaux générateurs de revenus.

Situation financière

La Société a terminé l'année avec un bilan solide. Les liquidités totalisent 175,2 millions \$ et le fonds de roulement net s'élève à 171,1 millions \$. La Société n'affiche aucune dette, n'a aucun contrat de couverture et, avec la conclusion en novembre de l'entente de facilité de crédit renouvelable récemment annoncée, ses financements par actions en décembre 2014 et février 2015 totalisant un montant brut de 242 millions \$, et les liquidités acquises de Virginia totalisant environ 60 millions \$, la Société jouit d'une flexibilité financière pour rehausser son portefeuille de redevances.

Perspectives

Les perspectives de Redevances Aurifères Osisko pour 2015 reposent sur les prévisions connues pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, et celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp Inc.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2015 est estimée à 28 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic et entre 2 600 et 3 400 onces d'or provenant de la mine Éléonore. La Société prévoit aussi poursuivre ses programmes d'exploration dans la région de la Baie James sur les propriétés détenues par Virginia, pour un montant d'environ 11 millions de dollars, dont environ 9 millions de dollars ont été financés par les actions accréditives et les partenaires institutionnels québécois.

Activités abandonnées

Les activités abandonnées reflètent les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation canadiennes de Corporation Minière Osisko jusqu'au 15 juin 2014. Elles sont considérées comme ayant été cédées et comprennent un gain à la cession réputée des actifs nets de 1,7 milliard \$ réalisé le 16 juin 2014.

Conférence téléphonique portant sur les résultats du quatrième trimestre et la fin d'année 2014

Osisko tiendra une conférence téléphonique jeudi, le 19 février à 14h00 HNE, pendant laquelle la haute direction commentera les résultats financiers et fera le bilan des activités de la Société. Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées d'appeler environ cinq à dix minutes avant le début de la conférence téléphonique en composant le 1-877-223-4471 (sans frais en Amérique du Nord), ou le 1-647-788-4922 (international). Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Un enregistrement de la conférence téléphonique sera disponible pour retransmission à compter du 19 février 2015 à 17h00 HNE jusqu'à 23:59 HNE le 26 février 2015 en composant le 1-416-621-4642 ou sans frais 1-800-585-8367, puis le code d'accès 87695037.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société intermédiaire de redevances minières et d'exploration dont les actifs principaux sont une redevance de 5 % NSR sur la mine d'or Canadian Malartic, située à Malartic, Québec, et une redevance escalatoire de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore, située dans la région de la Baie James au Québec, acquise via la combinaison avec la société Virginia. La Société détient également une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », «

échancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko, la satisfaction des conditions préalables à la conclusion et la mise en œuvre de la livraison de la facilité de crédit renouvelable, et la réalisation des avantages qui devrait en découler. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivis par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissements ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'informations sur les risques, incertitudes et hypothèses, prière de vous référer à l'annexe I de la circulaire d'information de la direction de Corporation Minière Osisko qui a créé Osisko, laquelle a été déposée sur SEDAR et fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs qui se fondent sur les énoncés prospectifs compris dans les présentes devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué. Ces énoncés sont établis en date du présent communiqué de presse. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tel. (416) 363-8653
jburzynski@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tel. (514) 940-0670
jdelaplante@osiskogr.com

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Produits	7 608	-	17 179	-
Charges				
Générales et administratives	(3 095)	(192)	(5 285)	(903)
Développement des affaires	(2 711)	-	(3 344)	-
Exploration et évaluation	(750)	(1 475)	(6 010)	(7 259)
Radiation d'immobilisations corporelles	(1 444)	(950)	(4 275)	(8 122)
Perte d'exploitation	(392)	(2 617)	(1 735)	(16 284)
Produits d'intérêt	560	407	2 115	1 340
Charges financières	(43)	-	(43)	-
Gain de change	426	3	611	17
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(242)	(353)	(824)	(1 149)
Autres gains (pertes)	1 045	(5 848)	1 072	(12 482)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat	736	(8 408)	1 196	(28 558)
Charge d'impôts sur le résultat	(1 446)	(60)	(3 291)	(126)
Perte nette des activités poursuivies	2 182	(8 468)	(2 095)	(28 684)
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	-	18 956	1 675 263	(426 419)
Bénéfice net (perte nette)	2 182	10 488	1 673 168	(455 103)
Perte nette par action des activités poursuivies				
De base et diluée	0,04	(0,19)	(0,05)	(0,66)
Bénéfice net (perte nette) par action				
De base et dilué (e)	0,04	0,24	36,40	(10,41)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	48 534	43 837	45 964	43 719

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Perte nette des activités poursuivies	(2 182)	(8 468)	(2 095)	(228 684)
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	1 196	-	1 442	-
Radiation d'immobilisations corporelles	1 444	950	4 275	8 122
Quote-part de la perte d'entreprises associées	242	353	824	1 149
Perte nette (gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente	440	(171)	(2 556)	841
Perte nette (gain net) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	297	3	236	1 132
Dépréciation d'entreprises associées et d'autres actifs financiers	-	6 013	1 612	10 645
Charge d'impôts sur le résultat différés	1 446	60	3 291	126
Autres	(284)	-	(1 135)	-
	2 599	(1 260)	5 894	(6 669)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	1 514	(79)	2 127	169
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	4 113	(1 339)	8 021	(6 500)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	68 753	116 066	247 092
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	4 113	67 234	124 087	240 592
Activités d'investissement				
Acquisition de placements	(23 782)	(19)	(30 681)	(19)
Produit de la cession de placements	16	-	66	1 045
Droits de redevances	(1 441)	-	(1 591)	-
Immobilisations corporelles	(48)	(1 126)	(1 083)	5 223
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(25 255)	(1 145)	(33 289)	(4 197)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	(22 745)	(77 735)	(138 514)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(25 255)	(23 890)	(111 024)	(142 711)
Activités de financement				
Émission d'actions ordinaires, net des frais d'émission	39 364	9 727	197 631	12 823
Frais de financement	(220)	-	(220)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	39 144	9 727	197 411	12 823
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	(13 436)	(197 301)	(42 528)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	39 144	(3 709)	110	(29 705)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	18 002	39 635	13 173	68 176
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	412	-	593	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	18 414	39 635	13 766	68 176
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	156 757	121 770	161 405	93 229
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	175 171	161 405	175 171	161 405

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre	31 décembre
	2014	2013
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	175 171	161 405
Trésorerie affectée	-	560
Comptes débiteurs	562	24 552
Stocks	-	79 247
Autres actifs	315	24 260
	176 048	290 024
Actif non courant		
Trésorerie affectée	-	48 490
Placements dans des entreprises associées	14 052	3 557
Autres placements	65 692	8 998
Droits de redevances	1 591	-
Immobilisations corporelles	948	1 870 932
Impôts sur le résultat différés	11 634	-
	269 965	2 222 001
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	2 987	78 967
Dividendes à payer	1 551	-
Tranche courante de la dette à long terme	-	71 794
Provisions et autres passifs	375	6 913
	4 913	157 674
Passif non courant		
Dette à long terme	-	245 157
Provisions et autres passifs	386	18 499
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés	1 440	69 603
	6 739	490 933
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée		
Capital-actions	69 716	2 060 810
Bons de souscription	-	20 575
Surplus d'apport	681	75 626
Composante capitaux propres des débentures convertibles	-	8 005
Cumul des autres éléments du résultat global	5 549	16
Bénéfice non réparti (déficit)	187 280	(433 964)
	263 226	1 731 068
	269 965	2 222 001